SAGE de la Sélune

La Lettre de la Sélune

N°20

Bulletin d'informations du **S**chéma d'**A**ménagement et de **G**estion des **E**aux de la **S**élune

Quelle vallée de la Sélune souhaitons nous pour demain?

A l'occasion du lancement du plan d'action national pour la restauration des cours d'eau, Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, a annoncé que la concession du barrage de Vezins, arrivée à échéance fin 2007, ne serait pas renouvelée. Elle a demandé au Préfet de la Manche d'engager les opérations d'effacement des deux barrages, en partenariat avec les acteurs locaux.

> Une gouvernance à 3 niveaux

C'est l'Etat qui a décidé du non-renouvellement de la concession qui est maintenant responsable du projet. Le Préfet de la Manche est missionné par le Ministère pour faire de l'effacement des barrages et de la reconversion de la vallée une opération exemplaire. Le projet doit viser l'excellence environnementale tout en intégrant les facteurs de développement locaux. Pour cela, une gouvernance à 3 niveaux a été organisée, permettant d'associer les acteurs locaux.

> Des études à mener

- Pour les sédiments

L'étude d'impact d'EDF indiquait en 2003 que les retenues contenaient 1.7 millions de m3 de sédiments, dont une partie rembilisables et potentiellement contaminés par des métaux lourds. Une étude plus précise doit être menée pour déterminer la localisation et le niveau de contamination des sédiments ainsi que les voies de transfert et de migration des polluants. On pourra alors définir les zones saines et celles où des mesures de dépollution, de gestion ou de restriction d'usage devront être prises pour garantir la santé des promeneurs et la salubrité de la baie du Mont Saint Michel.

- Pour l'eau potable

Une étude est en cours pour définir les travaux à envisager à la station de production d'eau potable de la Gauberdière pour s'adapter aux variations naturelles de la qualité de l'eau et du débit de la Sélune.

- Pour les inondations

Le rôle actuel des barrages vis à vis des crues de plus de 100 m3 à Ducey sera étudié. L'analyse portera sur les données de débit existantes en amont et des débits restitués par EDF en aval des ouvrages.

- Pour le schéma de développement durable

L'enjeu de la reconversion de la vallée est triple :

- Créer une dynamique d'emploi
- Réhabiliter le site des deux barrages
- Dégager un concept susceptible de devenir un nouveau support identitaire et une nouvelle référence affective pour l'ensemble de la vallée.

Aussi une étude socio-économique est lancée pour élaborer un schéma de développement durable de la vallée.

Elle s'organise en 3 phases :

- un diagnostic de l'impact de l'effacement des barrages et le potentiel des activités existantes
- des scénarios de développement aboutissant au choix d'une stratégie
- un programme d'actions opérationnel pour maintenir et créer les activités économiques (durant la phase de démantèlement et après renaissance de la vallée).

Il sera défini sous la forme d'un contrat pluriannuel entre l'Etat, les financeurs et les maîtres d'ouvrage.

> Un calendrier à tenir

L'objectif assigné au Préfet par le Ministère est de démanteler les ouvrages en 2013. Le calendrier retenu pour les différentes étapes tient compte de cette échéance.

Organisation de la gouvernance

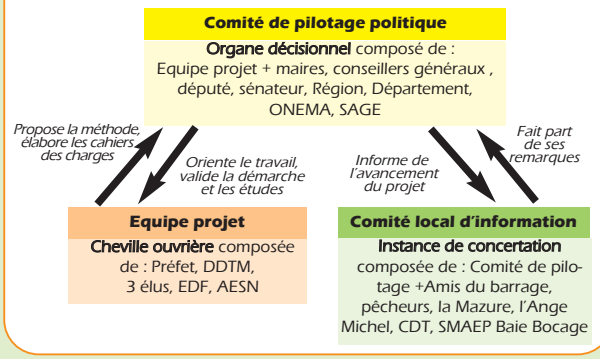

Plan de mise en valeur de la vallée de la Sélune

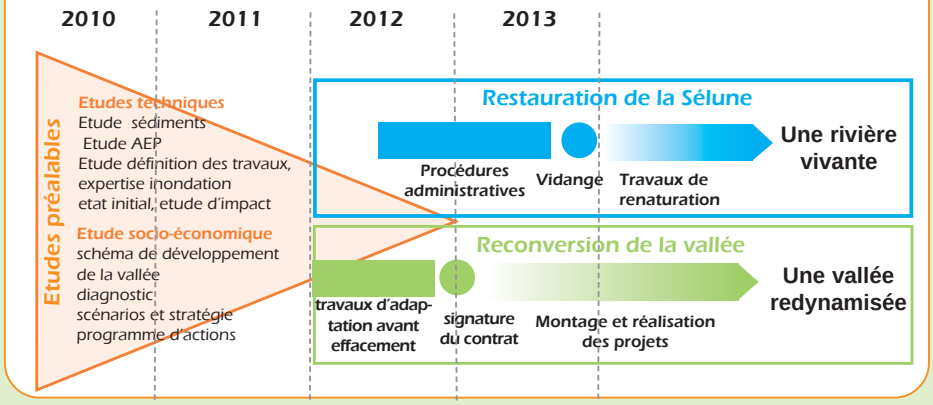

La truite... un sacré migrateur !

En France on distingue 4 sous espèces de truites : fario, de mer, de lac et de Corse.

Carnivore, elle se nourrit principalement d'invertébrés qui dérivent avec le courant et de petits poissons. Parfois cannibale, elle mange les juvéniles de sa propre espèce.

Comme tous les salmonidés, la truite se reproduit et chasse dans les eaux vives et se repose dans les trous d'eau calmes et pro-

fonds. Le frais se déroule entre novembre et janvier. C'est dans les gravières oxygénées, en tête de bassin, que la femelle pond ses oeufs et où le mâle les fécondera. Les petits alvins naîtront et se rendront dans les secteurs plus adaptés à leur croissance pour se développer. Dans la même rivière, certaines truites, issues de la même ponte, peuvent rester sédentaires quand d'autres dévalent les cours d'eau vers les lacs ou la mer pour trouver des milieux plus favorables. Il s'en suit des morphologies et des tailles totalement différentes, dépendantes du milieu environnant. Mais en réalité, génétiquement elles sont toutes de la même espèce.Tout comme le saumon, les truites de mer doivent revenir en eau douce pour frayer. La truite de rivière, souvent qualifiée de sédentaire effectue d'importants déplacements (5 à 20 km) dans le réseau hydrographie de nos bassins versants.

Mais la truite se fait rare, sa présence est pourtant un signe de bonne santé de nos cours d'eau.

L'espèce est principalement menacée par les obstacles artificiels empêchant sa migration (barrages, buses, seuils) et l'empêche de passer des zones de croissance à celles de reproduction. Les sédiments fins, en grand nombre, comblent les frayères et asphyxient les oeufs empêchant la régénération de l'espèce. De plus, le déversement de poissons de souches différentes induit une pollution génétique des populations locales.

Aujourd'hui, c'est aux AAPPMA (Associations Agrées pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique) de mettre en place une gestion patrimoniale pour une reconquête génétique et une pêche sportive de qualité via des plans de gestion locaux. Elles complètent des actions de restauration des milieux aquatiques menées par les collectivités pour assurer le développement durable de la pêche amateur et de l'espèce sauvage.

Mots melés des poissons d'eau douce

										E	P	R	A	C						
	E								T	E	H	C	N	A	T					
	H	O					E	E	T	S	O	S	I	P	E	L				
	C	M				N	E	F	M	I	M	A	R	U	O	G	P	A		
	O	B	P		E	T	N	I	S	S	A	R	A	C	T	A	E	F	W	
	L	R	B	R	I	O	C	O	R	E	G	O	N	E	Q	R	R	E	C	D
		E	A	U	J	G	O	B	I	E	V	H	H	T	S	D	C	R	U	S
	B	M	R	U	L	C	T	O	B	A	H	C	B	T	A	O	H	A	I	
	R	T	O		E	X	E	P	I	N	O	C	H	E	N	N	E	L		
	E	G					J	N	O	R	I	A	V	L	D	B	U			
	M	J							B	K	I	X		B	R	R				
	E												N	A	E					
													B	X						

Ablette	Chabot	Loche	Tanche
Barbeau	Corégone	Lépisostée	Truite
Brochet	Féra	Marène	Vairon
Brème	Gardon	Ombre	Epinoche
Capucette	Gobie	Perche	
Carassin	Goujon	Sandre	
Carpe	Gourami	Silure	

Publi Reportage

Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune 21 rue de la Libération - 50240 Saint-James